

Compte rendu du groupe contact du jeudi 8/6

Etaient présents des représentants du Conseil départemental (Mme Caron-Decroix, Mme Petitdidier, Mme Gourguechon, M. Descure, M. Souart, M. Dècle) les chefs d'établissement animateurs de bassin, M. Andriamaro, secrétaire général départemental, représentants syndicaux, M. Rossignol IEN IO

1. Intervention de la mission EUROPE sur le programme ERASMUS +

Cette mission, dont l'objectif est de chercher des financements complémentaires, existe depuis 2022. Erasmus + s'adresse aux élèves comme aux personnels pour un budget de 28 milliards €. Son objectif est la mobilité apprenante.

4 priorités : inclusion et diversité, transition écologique, transformation numérique, participation à la vie démocratique et engagement citoyen

3 types d'actions : mobilité individuelle, projets de coopération, réforme des politiques dans la jeunesse

Le budget se fait sous forme de forfait en fonction de l'éloignement entre le lieu de départ et d'arrivée. L'accréditation est valable entre 2 et 7 ans.

Ne pas hésiter à consulter la DRAREIC pour plus d'informations.

2. Intervention du Pôle Actions éducatives : calendrier des ateliers et appels à projets

Mme Gourguechon rappelle les différentes actions en commençant par le fonctionnement classique des PAC. Elle précise deux points. Tout d'abord, Adage accepte maintenant plusieurs sessions. Ensuite, si un établissement souhaite faire une sortie précocement en tout début d'année scolaire, il ne faut pas hésiter à les solliciter pour voir ce qu'il est possible de faire. Mme Gourguechon ajoute aussi qu'elle aura un œil sur les consommations de chaque établissement afin de les aider dans la consommation de leur enveloppe. Cette année, il y a encore une centaine de PAC 2 qui ont été déposés. Elle rappelle que depuis l'an dernier, il est possible d'accueillir des spectacles dans les établissements scolaires. Le format a d'ailleurs été revu pour mieux s'y adapter.

Presque tous les collèges sont inscrits au dispositif « collèges au cinéma ». Elle rappelle qu'il s'agit de 4 classes max par collège et que le CD prend en charge la

billetterie et le transport (pour ceux qui n'ont pas de cinéma sur place). Il existe pour le choix des films un comité de programmation avec des enseignants ; si des enseignants sont intéressés, faire remonter les candidatures à Mme Juliette Goret-Drouhin.

Elle parle également d'un dispositif qu'elle qualifie de « clé en main » comme le prix BD collégien qui est passé de 10 à 20 collèges. (il existe également un comité de lecture avec des enseignants).

Mme Gourguechon aborde ensuite l'aide au financement de sortie sur Paris intitulé « de la Somme à la Seine ». Plusieurs chefs d'établissements disent ne pas avoir vu passer le mail et le délai de dépôt des candidatures, dépassé, ne semble à ce moment pas élargi. Cette aide fonctionne sur un forfait en fonction de l'éloignement de Paris (800€ si le collège est à moins de 160 km de Paris, 1200€ pour plus). Attention, il n'y a qu'un seul appel à projet par an mais le budget n'a pas forcément besoin d'une extrême précision.

M. Dècle précise qu'il serait intéressant d'ajouter à la lettre d'objectifs et de moyens le montant des subventions PAC et autres.

Mme Gourchechon conclut en ajoutant de ne pas hésiter pour toute question à envoyer un mail à pac80@somme.fr et à consulter le site internet très bien agencé (widget présent dans l'ENT).

3. Intervention de la Direction de la Culture et des Patrimoines : présentation des dispositifs ouverts aux collèges

Mme Petitdidier rappelle les différents ateliers disponibles et accessible sur le site internet. Elle rappelle qu'une 2^e session « collègue et familles, des liens à renforcer » aura lieu à l'automne.

4. Intervention du Pôle collège numérique

M. Descure précise qu'une plaquette TICE de rentrée va arriver.

L'ENT va changer (changement de marché) sans trop de changement (open office sera remplacé par only office).

Il ne faut pas hésiter à appeler si on rencontre des problèmes avec Alise.

Les 3 derniers collèges qui n'avaient pas d'affichage dynamique seront équipés à la rentrée. Une page va être mise en place pour permettre de voir ce qui va être publié et éventuellement pouvoir dépublier.

Le CD recense les collèges intéressés par un défi robot.

Les dotations TICE viennent d'être validées.

5. Questions diverses

M. Dècle précise que chaque établissement va recevoir 3 drapeaux (UE, F et CD) avec leur support.

Il aborde également les badges écodélégués ; Il ne faut pas hésiter à faire une cérémonie de remise officielle.